

Tunisie : Faut-il avoir peur de l'ALECA ?

par [African Manager](#) - 22/04/2018 18:00

✖ La Tunisie et l'UE négocient actuellement une extension de l'accord de libre-échange existant. L'accord, s'il est soigneusement négocié, offrira des avantages aux deux côtés de la Méditerranée et pourrait aider à renforcer les relations politiques. Cependant, avant que le champagne puisse être sablé, deux sujets délicats s'offrent aux négociateurs: les services et les produits agricoles, selon [Global Risk Insights](#).

C'est précisément en ce mois d'avril que s'ouvre le prochain cycle de négociations entre l'Union européenne et la Tunisie au sujet d'un accord de libre-échange approfondi et complet connu sous le nom d'ALECA (Accord de Libre Échange Complet et Approfondi). Bien qu'il soit peu probable que les négociations à venir se terminent par une percée, à long terme, il est presque certain que l'accord sera mis en place. Il offre de grandes opportunités économiques pour les deux parties.

Dès 2015, l'Union européenne est le partenaire commercial le plus important de la Tunisie, sans doute dans la mesure où la Tunisie est trop dépendante de l'UE. Près des deux tiers (63,4%) des opérations commerciales internationales de la Tunisie s'effectuent avec l'UE, 74,5% du total des exportations tunisiennes lui étaient destinées et 55,7% de ses importations totales en provenaient. Les IDE sont demeurés constants entre 1995 et 2017, à l'exception d'un effondrement juste après la révolution, la France, l'Italie et l'Allemagne étant les partenaires économiques les plus importants du pays.

Controverses pour la Tunisie

L'ouverture des produits agricoles au libre-échange reste l'un des dossiers les plus vivement contestés. La Tunisie craint l'ouverture car son secteur agricole est sept fois moins productif. Son vis-à-vis européen est fortement subventionné et de nombreux Tunisiens craignent que cela ne mette la production tunisienne en faillite ou la rende tout simplement invendable. Alors que ces craintes sont certainement justifiées, les Tunisiens ne devraient pas oublier l'avantage de leur faible monnaie, la large gamme existante de produits biologiques en Tunisie et les

bénéfices potentiels pour les consommateurs. Il est probable que les deux parties parviennent tôt ou tard à un accord qui garde en l'état certaines mesures de protection afin d'alléger les flux d'importations européennes bon marché, tout en accordant probablement aux produits agricoles tunisiens l'accès au marché européen.

Les services sont un autre sujet de préoccupation en raison de la redoutable concurrence européenne, plus expérimentée et disciplinée. Cependant, un accord viendrait à bout des résistances tunisiennes. Par ailleurs, les sociétés de services tunisiennes susceptibles d'accéder au plus grand marché unique du monde sont, contrairement à d'autres sociétés de services des marchés émergents, en mesure d'opérer de manière compétitive.

Des bénéfices également réciproques

La Tunisie a un besoin urgent d'investissements étrangers qui pourraient contribuer à abaisser les taux de chômage obstinément élevés, autour de 15%. Les entreprises manufacturières européennes recherchent des sites de production bon marché et fiables, et la Tunisie offre tout ce qui est nécessaire pour cela, en l'occurrence la proximité géographique avec l'Europe, une monnaie faible et l'harmonisation en cours des normes commerciales.

En mars 2018, le fabricant allemand Dräxlmaier a annoncé la création d'un nouveau site de production qui emploiera environ 4 000 personnes. Une fois qu'un accord ALECA est à l'horizon, les entreprises manufacturières européennes seront susceptibles d'accroître davantage leurs investissements car le dinar est peu susceptible de s'apprécier et les normes harmonisées facilitent grandement les échanges intra-entreprises.

En outre, davantage d'investissements de ce type se traduiront par des recettes fiscales plus élevées, dont l'État tunisien a désespérément besoin. Le libre échange de services ne devrait pas entraîner de pertes financières par rapport à celles qui se sont produites lors de la libéralisation des échanges de biens industriels.

L'augmentation des activités des sociétés de services tunisiennes devrait également accroître les réserves de change du pays, qui sont actuellement à un niveau historiquement bas en raison de la baisse des arrivées de touristes et de la faible production de phosphate.

Des dividendes politiques

Plus d'investissements européens et des liens plus étroits avec les partenaires européens sont susceptibles de renforcer les forces pro-européennes et libérales, par opposition aux puissances religieuses telles que la Turquie ou le Qatar cherchant une coopération plus forte avec la Tunisie.

Ces liens économiques renforcés sont très susceptibles de soutenir une coopération plus large en matière de migration et de sécurité, dont les deux parties bénéficieront assurément. Alors que la Tunisie est déjà en train de s'intégrer plus profondément dans la politique de sécurité européenne, ses forces déployées sur les frontières, en particulier avec la Libye recevront probablement plus de soutien et de fonds une fois qu'un autre jalon de la coopération aura été signé. Les pays européens seraient en mesure de mieux contrôler le flux de migrants en provenance et à destination de l'Afrique du Nord, ce qui se traduirait par de meilleurs contrôles aux frontières au sein de l'UE.

Il est fort probable que l'ALECA sera signé à l'avenir et inclura un accord pour le libre-échange de services, alors que l'échange de produits agricoles est moins certain de faire partie de l'accord. Le prochain cycle de négociations marquera le rythme des négociations et reste un facteur crucial pour les entreprises qui envisagent d'investir en Tunisie, conclut Global Risk Insights .